

# *Cas concret*

Mise en place d'une solution de gestion en ligne du personnel dans le secteur de la restauration

*Maritime & Yachting*

***Hôtellerie  
Restauration  
Tourisme***

*Immobilier*

*Vins & Spiritueux*

*Agribusiness*

*Automobile*

*Aéronautique*

*Sanitaire & Social*

*Association*

*Start-up*



Comptabilité

Fiscalité

Paie et RH



Social

Consolidation

Conseil au dirigeant

### Le contexte et le besoin du client

Notre client est un ensemble de trois sociétés évoluant dans le secteur de la restauration, avec une problématique de gestion du personnel propre au secteur : difficulté de recrutement, convention collective spécifique....

Au début de notre collaboration, ce dossier représentait 7 bulletins de salaire sur une seule société. Aujourd'hui nous traitons une cinquantaine de bulletins de paie par mois, l'effectif étant variable selon le nombre d'extras.

### Notre action

Nous travaillons avec un produit ASP (Application Service Provider) qui permet au client de saisir directement les éléments variables de paie sur une page Web privée. Ces éléments sont ensuite traités par notre service interne pour l'établissement des bulletins de salaire et le traitement des déclarations sociales.

### Le résultat

Après ces différents traitements, les informations et les éditions sont alors accessibles en permanence à tous les acteurs intéressés.

Ce mode de fonctionnement donne entière satisfaction à notre client qui externalise le traitement de la paie, mais conserve la maîtrise des éléments variables et l'accès aux données salariales.

*Pour en savoir plus !*



**PwC Hôtellerie  
Restauration Tourisme**

**Laurent Lebahar**

Expert-Comptable, Associé,  
Secteur hôtellerie  
restauration tourisme

[laurent.lebahar@fr.pwc.com](mailto:laurent.lebahar@fr.pwc.com)

04 78 17 83 30

07 89 02 90 38

*« Grâce à un partenariat étroit avec l'éditeur de logiciel que nous avons choisi, nous pouvons faire bénéficier nos clients des dernières évolutions technologiques, en particulier l'accès direct à leurs données de paie et à leurs états post-paie. Cela leur donne une plus grande autonomie tout en conservant la sécurité et le confort qu'ils recherchent. »*